

Invitation à la population, aux organismes et aux groupes

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) invite toute personne, organisme et groupe à **s'informer** et à donner son **avis** sur le projet de plan d'organisation scolaire au secondaire. Ce projet vise principalement les écoles secondaires de la CSMV et propose des hypothèses concernant les sujets suivants : nouvelle offre de services à Brossard, avenir de l'école innovatrice au secondaire et offre de services continue pour les élèves ayant un trouble grave du comportement, de l'adaptation ou en santé mentale.

Plus particulièrement, ce projet comporte notamment des hypothèses de fermeture d'écoles secondaires, une hypothèse d'ouverture d'une école secondaire dédiée au Programme d'éducation internationale pour tout le territoire de la CSMV ainsi qu'une hypothèse d'ouverture d'une école spécialisée primaire et secondaire pour les élèves ayant un trouble grave du comportement, de l'adaptation ou en santé mentale. Ces hypothèses seraient applicables à compter du 1^{er} juillet 2013. La décision finale sera adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 25 septembre 2012.

Pour s'informer sur le projet de plan:



SOIRÉE D'INFORMATION

Objet de la soirée	Endroit	Date et heure
Présenter le projet et répondre aux questions	École secondaire Antoine-Brossard 3055, boul. Rome Brossard Auditorium : local 1335	Lundi 23 avril 2012 à 19h

La soirée d'information du 23 avril sera enregistrée et diffusée sur le site Internet de la CSMV : www.csmv.qc.ca/secondaire

Pour donner son opinion sur le projet de plan :

Toute personne, organisme ou groupe peut donner son opinion sur le projet de plan d'organisation qui aura été présenté lors de la soirée d'information. Pour ce faire, deux moyens sont possibles : transmission d'un **avis écrit** et, sur demande, présentation en **audience publique**. Les personnes, organismes ou groupes que le Conseil des commissaires décidera d'entendre en audience publique seront avisés par écrit au moins sept (7) jours avant la date de l'audience. On peut donc déposer un avis écrit sans demander d'être entendu à l'audience publique; tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, qu'il ait été présenté en audience publique ou non.



AVIS ÉCRIT

Pour transmettre un avis écrit

- ✉ Transmettre l'avis écrit par courriel (martine_rochon@csmv.qc.ca), par la poste ou venir le remettre en personne au plus tard **le mardi 29 mai 2012** à 16h, à l'attention de M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire, Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, 4^e étage, Longueuil (Québec) J4H 4B7, en utilisant le canevas disponible sur le site Internet de la CSMV : www.csmv.qc.ca/secondaire



AUDIENCES PUBLIQUES

Endroit	Date et heure
Siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil Salle Flore laurentienne (1 ^{er} étage)	Mercredi 6 juin 2012
Siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil Salle Flore laurentienne (1 ^{er} étage)	Jeudi 14 juin 2012
École secondaire Antoine-Brossard 3055, boul. Rome à Brossard Auditorium : local 1335	Lundi 18 juin 2012 (si nécessaire)

Pour être entendu en audience publique

- ✉ Transmettre une demande par courriel (jacqueline_lauze@csmv.qc.ca) ou par la poste au plus tard le mercredi **23 mai 2012** à 16h, à l'attention de Me Marylène Drouin, secrétaire générale, Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, 1^{er} étage, Longueuil (Québec) J4H 4B7, en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de la CSMV : www.csmv.qc.ca/secondaire
- ✉ Transmettre un avis écrit exprimant son opinion, tel qu'indiqué précédemment, en utilisant le canevas disponible sur le site Internet de la CSMV : www.csmv.qc.ca/secondaire

Documentation et renseignements

Vous pouvez consulter la documentation sur notre site Internet (www.csmv.qc.ca), onglet « secondaire ». Pour consulter une version imprimée du projet ou pour obtenir des informations additionnelles sur celui-ci, vous pouvez vous adresser au bureau du Service de l'organisation et du transport scolaire de la Commission scolaire Marie-Victorin au 450 670-0730 poste 2112 ou par courriel : martine_rochon@csmv.qc.ca